



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Limousin

38ème réunion du Comité Territorial de la LPO Limousin Mercredi 17 novembre 2021 19h à Fursac (23)

Membres du CT et adhérent(e)s présent(e)s : Gilles Chesterman, Didier Dupont, Bernard Faurie, Gérard Nonique-Desvergnès, Guy Labidoire, Patrick Labidoire, Stéphane Lerouge, Xavier Million, Jean-Paul Ollier, Max Richer, Pierre Verneuil.

Excusé(e)s : Sylvie Heintz, Philippe Hubert, Marion Lassaigne, Didier Renson, Amandine Sanchez,

Salarié(e)s présent(e)s : Jérôme Roger, Audrey Dureau (récemment recrutée dans le cadre d'un service civique)

Ordre du jour :

Points devant faire l'objet d'une prise de décision :

1. « Zones rurales à défendre » du parc d'activités de La Croisière (23) présentation de la problématique par Christophe Dubois représentant de l'association locale créée en 2016 et qui rassemble une trentaine de personnes riveraines.

Le projet d'extension du Parc d'Activités de la Croisière, situé à cheval sur les communes de Saint-Maurice la Souterraine-23 et Saint-Amand Magnazeix-87 est porté par le Syndicat Mixte Interdépartemental du Parc d'Activités de la Croisière (**SMIPAC**) qui rassemble des communes situées au carrefour de deux axes routiers Autoroute A20 et Route Nationale 145. (ComCom de Bénévent Grand-Bourg, du Pays Dunois et du Pays Sostranien pour la Creuse ; de Gartempe St Pardoux et du Haut Limousin en Marche pour la Haute-Vienne).

Le SMIPAC est présidé par M. Decoursier, Maire de St Agnant de Versillat.

La zone à urbaniser qui était de 71ha a été réduite à 46 ha. Elle est occupée par un bocage agricole comprenant de belles haies et des zones humides connexes à deux petits cours d'eau de la tête de bassin de la Semme (affluente de la Gartempe).

Le projet d'extension est présenté sur le site internet du SMIPAC :

<https://www.smipac.com/documents-administratifs/expose-presente-en-reunion-publique.htm>

Sur le plan administratif, il est en début de procédure ; l'enquête publique devrait intervenir au printemps 2022.

Pour le moment, l'association de défense dispose d'inventaires de la Flore du lieu réalisés par des salariés du CEN et des membres de l'Association Charles le Gendre des Botanistes du Limousin).

Pour ce qui est de la Faune, le GMHL a fait des prospections, en particulier dans le cadre des « Assises Régionales de la Biodiversité avec pose de pièges photos et de pièges à empreintes. Cela a permis la mise en évidence de la présence de la Martre, du Putois, du Chat forestier, de la Salamandre, des Grenouilles « rousses » et du Sonneur à ventre jaune.

Les chasseurs de l'ACCA locale ont promis de fournir les données qu'ils auraient.

Pour ce qui nous concerne, la SEPOL (Max et Philippe) avait fait une étude en 2000/2001 lors d'une phase précédente de l'installation de cette zone d'activités.

Pour essayer de répondre au mieux à la demande de Mr Dubois, le CT de la LPO Limousin valide les points suivants :

- **D'accord pour continuer à aider l'association contre un projet qui va artificialiser encore plus de terres alors que les zones déjà aménagées du secteur sont loin d'être saturées.**
- **Gilles, Max et Guy feront une (ou plus) sortie hivernale sur le secteur**
- **Une sortie publique sera organisée au printemps sur place par le groupe Creuse en lien avec l'association de défense**
- **Une synthèse des données déjà engrangées sera faite par Audrey Dureau**

2. Nouveau projets éolien sur le Nord de la Haute-Vienne

La LPO est très fréquemment sollicitée par des associations ou des particuliers opposés à l'installation d'éoliennes près de chez eux. Ce coup-ci c'est « ALTESS 87 » (Association Limousine pour la défense du Tourisme et de l'Environnement et la Sauvegarde des Sites du Haut-Limousin).

Tenant compte des réalités dans lesquelles nous nous débattons et des menaces que fait peser le réchauffement climatique d'origine anthropique sur la biodiversité la LPO n'a pas d'opposition de principe à l'installation d'éoliennes.

Cependant, elle s'oppose à toute installation en zone protégée (en particulier les ZPS) et demande la prise en compte attentive de l'effet cumul découlant de la multiplication des projets, en particulier dans les Marches limousines (nord de la Creuse et la Haute Vienne).

Compte tenu de la récurrence de ces demandes Pierre V propose de réunir une commission qui définirait un cadre aux réponses (ou non réponse) de la LPO Limousin à ces sollicitations.

Le CT de la LPO Limousin valide les points suivants :

- **Le CT donne son accord pour la mise en place de cette commission, Guy et Jérôme sont volontaires pour y participer, Anthony sera sollicité, l'animation sera assurée par Pierre.**

3. Autoroute Poitiers-Limoges, concertation sur le projet de mise en concession autoroutière de l'itinéraire Poitiers-Limoges.

L'Etat organise en ce moment une « concertation » sur le projet de création d'une voie autoroutière entre Limoges et Poitiers.

Régis Ouvrard (DT LPO Poitou-Charentes) doit participer à une réunion à ce sujet. Des études préalables avaient déjà eu lieu sur un tel projet vers 2002/2003 et ont été suivies sur les mêmes secteurs parcelles dans le cadre du projet de LGV abandonné depuis.

C'est donc un secteur bien connu sur le plan de la biodiversité et qui est très sensible, en particulier la vallée de la Glayeule et celle de la Gartempe.

Le CT de la LPO Limousin valide les points suivants :

- Le CT de la LPO Limousin se prononce contre la création d'une voie autoroutière entre Limoges et Poitiers.
- Le CT de la LPO Limousin propose que les deux Délégués Territoriaux, de Poitou Charentes et Limousin nous représentent dans la « concertation ».

4. Agence Régionale de Biodiversité Nouvelle Aquitaine (ARB NA) : Position sur la proposition d'Olivier Le Gall au sujet de la participation de la LPO au Conseil d'Administration,

L'Agence Régionale de la Biodiversité à la demande de l'état va passer d'un statut associatif à celui d'Etablissement Public de Coopération Environnementale (EPCE). Ce sera donc maintenant dans le cadre d'une coopération état /Région, un lieu de rencontre entre les structures naturalistes et un outil de diffusion des connaissances et des recherches en matière de biodiversité (les résultats des STOC/EPS y ont été présentés).

Olivier Le Gall (DR LPO NA) propose que la LPO se présente au CA de l'ARB NA dans le cadre d'un binôme avec FNE.

Le CT de la LPO Limousin valide les points suivants :

- Par 4 voix POUR, 2 CONTRE et 2 abstentions le CT valide cette proposition.

Le CT s'étonne cependant du faible nombre de réunions du Comité Régional Nouvelle Aquitaine de la LPO.

5. Proposition de charte entre la LPO Limousin et le PNR Millevaches, nouvelle mouture.

Didier apporte quelques précisions supplémentaires sur le contenu de cette convention : elle concerne principalement les échanges de données (qui ne concernent que le territoire couvert par le Parc), le Plan d'actions sur les Pie-Grièche, la publicité faite à notre calendrier, l'organisation d'un camp de suivi de la migration.

C'est **Guillaume Rodier**, responsable du pôle « Gestion de l'Espace » du PNR, avec qui nous sommes désormais en contact sur ces points.

Didier insiste sur le fait qu'au moment où le PNR vient de se doter d'une nouvelle équipe dirigeante avec laquelle les premiers contacts ont été positifs, il est important que nos deux structures montrent qu'elles savent travailler ensemble au service de la biodiversité de ce territoire emblématique.

Le CT de la LPO Limousin valide les points suivants :

- Validation de la nouvelle mouture de la charte cadre proposée par le PNR PL.

6. Participation de la LPO Limousin au collectif climat de Limoges ?

Malgré l'excellente participation de la LPO Limousin la dernière manif contre le bouleversement anthropique du climat a été un fiasco : même pas 200 personnes alors qu'il y avait plus de 2000,2 ans avant !...Une réunion de bilan et perspectives doit avoir lieu.

Le CT de la LPO Limousin considère unanimement que, compte tenu de l'importance des désordres climatiques sur la biodiversité, notre présence dans les structures d'animation du Collectif Climat

serait importante. Nous pourrions y apporter les éléments issus des études et observations menées sur le terrain par nos bénévoles et salariés.

Le CT de la LPO Limousin valide les points suivants :

- Pierre Verneuil est désigné pour représenter la LPO au collectif climat de Limoges

7. Premier jalon pour les prochaines Assises.

Compte tenu du délai de préparation, de la nécessité d'avoir des éléments financiers à jour, des dates des congés scolaires de printemps, le CT arrête la date **du Samedi 30 avril 2022 pour ses assises qui auront lieu à Saint-Junien** (où elles auraient dû se passer en 2021 sans le COVID).

Nous allons essayer de maintenir le principe de rencontres ornithologiques le matin avec l'AG proprement dite l'après-midi.

Le CT de la LPO Limousin valide les points suivants :

- Patrick s'occupe des contacts avec la mairie de Saint Junien

8. Embauche d'un deuxième service civique à profil communication /animation.

Il y a eu deux candidatures dont aucune ne s'impose de manière évidente pour ce poste.

Une ^personne est à recontacter.

Le CT de la LPO Limousin valide les points suivants :

- Poursuite de la démarche

9. Organisation de la réflexion sur le fonctionnement des groupes géographiques et thématiques.

Pour faire suite aux questions liées au bon fonctionnement de notre association, Jean-Paul propose qu'un groupe de travail composé de 2 personnes par groupe local ou thématique se réunisse pour faire un diagnostic précis des points « problématiques » et proposer des solutions qui seront soumises au CT. Pour lui, le minimum pour qu'un groupe vive et joue son rôle, c'est qu'il ait des objectifs précis, des réunions régulières avec un ordre du jour et un compte-rendu.

Jérôme rappelle qu'il faut veiller à ce que **tous les adhérent(e)s** des groupes départementaux soient invités lors des réunions des groupes locaux, y compris celles réalisées en distanciel avec « Teams ».

Le CT de la LPO Limousin valide les points suivants :

- Le CT donne son accord pour la mise en place de ce groupe de travail dont l'animation sera assurée par Jean-Paul.

Points d'information ou de suivi de projets en cours

1. Projet de création d'une réserve de biodiversité sur l'étang de La Pouge (87), retour sur l'entrevue avec le président du CG87.

Une délégation composée de Didier Dupont, Guy Labidoire et Jérôme Roger a rencontré Monsieur Leblois, président du Conseil Départemental accompagné de sa cheffe de cabinet. La discussion a été longue (une heure !) et nous a permis de présenter les diverses activités de la LPO dans le département et en lien avec les activités et services du Conseil Départemental. Nous avons également essayé d'expliquer l'intérêt de notre projet sur la Pouge.

2. Les carrières des Séguines (87) action de protection des Hirondelles de rivage.

Xavier Million, Mathieu André et Jérôme Roger ont rencontré Monsieur Leprovost, responsable de la carrière, au sujet d'un projet mené par l'organisme fédérateur des entreprises d'extraction à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine (UNICEM).

Pour ce qui concerne les Séguines, Monsieur Leprovost voudrait arriver à l'installation d'un nichoir pérenne (plaques de béton perforées).

Par contre, la conclusion d'un accord sur la gestion des niveaux d'eau des bassins pour les rendre favorables à l'avifaune semble plus difficile à atteindre.

3. Participation de la LPO Limousin à l'appel à projet d'animation au profit de quartiers « sensibles » de Limoges.

Un travail sera mené par Franck sur le quartier Bellevue de Limoges en lien avec les établissements scolaires dans le cadre d'un « appel à projet » du ministère de la ville.

4. Retour sur les 3èmes rencontres Faune Limousin

Notre objectif d'une plus grande présence de la LPO lors de cette rencontre annuelle a été pleinement atteint avec 3 interventions et un stand bien doté. L'ambiance y fut plaisante. Le seul bémol réside dans la participation qui fut moindre de celle de Chanteix il y a deux ans.

5. Le programme « Agriculture et Biodiversité », pose de nichoirs et plantation de haies.

Il s'est poursuivi avec une excellente participation des bénévoles de la Haute Vienne lors des poses de nichoirs et de la journée portes ouvertes et se poursuivra par la plantation de 3,5 km de haies chez 9 agriculteurs sur le secteur du PETR « Monts et Barrages » dans le courant du mois de janvier.

6. CA de LNE du 15 novembre.

Jean-Paul y a participé (il y avait une bonne présence des associations et membres individuels) Parmi les points évoqués a été présenté le projet d'une « charte de bonne conduite »

7. La présence de la LPO Limousin à Ménigoute 2021.

Notre présence a été remarquable et remarquée ! Ce sont des bénévoles de la LPO Limousin qui ont tenu presque seuls le stand dévolu à la LPO Nouvelle Aquitaine (personne de l'ancienne région Aquitaine, Régis Ouvrard et une salariée pour le Poitou-Charentes...) 9 atlas des oiseaux du Limousin ont encore été vendus et des discussions sont sérieusement amorcées pour l'introduction d'une ou plusieurs destinations limousines dans le catalogue « Excursia ».

8. Opération Tournesol 2021.

Comme prévu, le groupe Corrèze a commandé ses deux tonnes de graines à la productrice habituelle (basée en Dordogne) et les Creusois et Haut-Viennois ont réceptionné la livraison de 3,6 tonnes produites à Pageas par le GAEC « la Belle botte ». Le tournesol est très propre et le contact avec le paysan a été très positif. Une sortie ouverte au public sur la ferme serait une bonne suite pour pérenniser cette relation.

9. Charte forestière du plateau de Millevaches

Didier, Gérard et Amandine participeront à la réunion de mise en place de la nouvelle charte qui aura lieu à Nedde.

10. Comptage hivernal des Pies grièches grises

Un comptage coordonné aura lieu le 27/11

Secrétaire de séance : Guy Labidoire

Prochain CT : le 14 décembre 2021, lieu : Aixe-sur-Vienne (87)

Compte rendu validé par le CT du 12 décembre